

Province de Québec
Municipalité de Sainte-Béatrix
MRC de Matawinie

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Béatrix tenue à huis clos en visioconférence en raison de la Covid-19, le 17 janvier 2022, à compter de 20:00 heures, sous la présidence de monsieur Daniel Arbour, maire.

Sont présents :

M. et Mmes : Denis Ayotte : conseiller # 1
Sylvie Roberge : conseillère # 2
Marc-André Bourbonnais : conseiller # 4
Édith Loyer : conseillère # 5
Jean Grégoire : conseiller # 6

Absent : Roger Lasalle : conseiller # 3

La directrice générale / greffière-trésorière Mme Mélissa Charette agit à titre de secrétaire d'assemblée.

- 1- **Ouverture de la séance en visioconférence**
Ouverture de la séance en visioconférence et constatation de la régularité de l'assemblée avec 5 membres présents. Le président de l'assemblée, monsieur le maire Daniel Arbour, déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous.
- 2- **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
 - 3- **Adoption et suivi du procès-verbal**
 - 3.1 Séance ordinaire du 13 décembre 2021
 - 4- Période de demandes verbales
 - 5- **Administration**
 - 5.1 Approbation des comptes payables et payés
 - 5.2 Renouvellement 2022 - Police d'assurances accident
 - 5.3 Renouvellement 2022 - Police d'assurances générales et véhicules
 - 5.4 PG Solutions - Renouvellement des contrats d'entretien et soutien des applications pour 2022
 - 5.5 Avis de motion et dépôt du projet de règlement #653-2022 - Modification au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux
 - 5.6 Adhésion 2022 – Association forestière de Lanaudière
 - 5.7 Église - Déneigement du perron
 - 6- **Travaux publics**
 - 6.1 Accueil de la démission du Directeur des infrastructures municipales et des bâtiments
 - 6.2 Dominic Beaulieu Inc. - Autorisation de paiement de facture pour prolongement du réseau d'égouts –9198.01\$
 - 7- **Sécurité publique**
 - 7.1 Rapport annuel schéma de risque 2021

8- **Urbanisme et environnement**

- 8.1 Dépôt des certificats d'analyses officiels des réseaux d'aqueducs et d'eaux usées - Décembre 2021
- 8.2 Demande de permis de lotissement sur l'avenue Sylvie – Frais de parcs et terrains de jeux
- 8.3 Demande de permis de lotissement sur le rang Balbec – Frais de parcs et terrains de jeux
- 8.4 Demande de permis de lotissement sur l'avenue des Pins – Frais de parcs et terrains de jeux
- 8.5 Stratégie municipale d'économie d'eau potable – Dépôt du rapport 2020 sur la gestion de l'eau potable
- 8.6 Adoption du règlement #650-2021 - Règlement relatif à l'installation, l'utilisation et la prise en charge de l'entretien des systèmes de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet sur le territoire de la municipalité de Sainte-Béatrix
- 8.7 Adoption du règlement #651-2021 – Règlement relatif à l'implantation d'une garderie de type Centre de la Petite Enfance dans le bâtiment situé au 1124 rang Sainte-Cécile
- 8.8 Avis de motion et dépôt du projet de règlement #652-2022 - Modifiant le règlement #561-2014 constituant un comité consultatif d'urbanisme afin de modifier la durée du mandat des membres
- 8.9 Demande de changement de règlement #526-2012 – Location court terme

9- **Culture et loisirs**

- 9.1 CREVALE - Contribution annuelle pour la certification Oser-Jeunes
- 9.2 Les installations sportives AGORA - Autorisation de paiement de facture pour tapis en caoutchouc 658.01 \$ à prendre dans le fonds de la ruralité

10- **Période de questions**

11- **Levée de la séance en visioconférence**

01-01-22

SUR PROPOSITION du conseiller M. Denis Ayotte et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Édith Loyer, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE

3- **Adoption et suivi du procès-verbal**

3.1 **Séance ordinaire du 13 décembre 2021**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu individuellement le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 décembre 2021;

02-01-22

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Sylvie Roberge et **APPUYÉE** par le conseiller M. Marc-André Bourbonnais, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 décembre 2021.

ADOPTÉE

4- **Période de demandes verbales**

5- **Administration**

5.1 **Dépôt de la liste des dépenses incompressibles et par délégation et autorisation des dépenses mensuelles du conseil.**

ATTENDU QUE le conseil prend acte du dépôt de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, des dépenses du conseil et de la délégation des dépenses de la directrice générale/greffière-trésorière;

ATTENDU QUE la directrice générale/greffière-trésorière atteste que les crédits budgétaires nécessaires sont disponibles en vertu de la liste remise au conseil municipal ;

03-01-22

SUR PROPOSITION du conseiller M. Jean Grégoire et **APPUYÉE** par le conseiller M. Denis Ayotte, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement des dépenses mensuelles du conseil du mois de décembre 2021.

QUE le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante ;

Liste des montants

Chèques émis durant le mois	138 356.35 \$
Prélèvements automatiques	101 102.48 \$
Salaires	86 764.28 \$
Chèques à émettre	89 403.55 \$
TOTAL	415 626.66 \$

ADOPTÉE

5.2 **Renouvellement 2022 - Police d'assurances accident**

04-01-22

SUR PROPOSITION du conseiller M. Marc-André Bourbonnais et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Sylvie Roberge, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le renouvellement d'assurances accident pour 2022 au montant de 1 378.85\$.

ADOPTÉE

5.3 **Renouvellement 2022 – Police d'assurances générales et véhicules**

05-01-22

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Édith Loyer et **APPUYÉE** par le conseiller M. Denis Ayotte, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le renouvellement d'assurances générales et de véhicules pour 2022 au montant de 59 495.47\$.

ADOPTÉE

5.4 **PG Solutions - Renouvellement des contrats d'entretien et soutien des applications pour 2022**

06-01-22

SUR PROPOSITION du conseiller M. Marc-André Bourbonnais et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Sylvie Roberge, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le renouvellement des contrats d'entretien et de soutien des applications PG Solutions pour 2022 au montant de 24 966.82\$ taxes incluses.

ADOPTÉE

5.5 Avis de motion et dépôt du projet de règlement #653-2022 - Modification au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux

Avis de motion et dépôt

Le conseiller M. Denis Ayotte donne avis de motion et dépose le projet de règlement #653-2022 relatif aux modifications du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux

5.6 Adhésion 2022 – Association forestière de Lanaudière

07-01-22

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Édith Loyer et **APPUYÉE** par le conseiller M. Marc-André Bourbonnais, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler notre adhésion à l'Association forestière de Lanaudière pour l'année 2022 au montant de 150\$.

ADOPTÉE

5.7 Église - Déneigement du perron

08-01-22

SUR PROPOSITION du conseiller M. Jean Grégoire et **APPUYÉE** par le conseiller M. Marc-André Bourbonnais, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité continue de fournir un employé pour effectuer le déneigement du parvis (perron avant) de l'église sur les heures d'ouverture du bureau municipal. Ce déneigement sera fait au plus tard dans les 48 heures suivant l'averse de neige. Un employé municipal effectuera cette tâche tant et aussi longtemps que l'église ne soit pas vendue et/ou que quelqu'un d'autres ne prenne le relais du déneigement et/ou que le conseil n'en décide autrement par résolution.

ADOPTÉE

6- Travaux publics

6.1 Accueil de la démission du Directeur des infrastructures municipales et des bâtiments

Le conseil prend acte de la démission de M. Jonathan Beauséjour au poste de Directeur des infrastructures municipales et des bâtiments, effective au 27 janvier 2022.

6.2 Dominic Beaulieu Inc. - Autorisation de paiement de facture pour prolongement du réseau d'égouts – 9198.01\$

09-01-22

SUR PROPOSITION du conseiller M. Marc-André Bourbonnais et **APPUYÉE** par le conseiller M. Denis Ayotte, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement de la facture pour le prolongement du réseau d'égouts au montant de 9 198.01\$ taxes incluses. Que l'argent soit pris dans la TECQ 2019-2024.

ADOPTÉE

7- Sécurité publique et civile

7.1 Rapport annuel schéma de risque 2021

10-01-22 **SUR PROPOSITION** du conseiller M. Jean Grégoire et **APPUYÉE** par M. Marc-André Bourbonnais, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le plan de mise en œuvre pour les actions prévues au PMO 2017 - année 4 et de présenter le tableau sur les indicateurs de performance

ADOPTÉE

8- Urbanisme et mise en valeur du territoire

8.1 Dépôt des certificats d'analyses officiels des réseaux d'aqueducs et d'eaux usées – Décembre 2021

Dépôt La directrice générale/greffière-trésorière dépose les certificats d'analyses des réseaux d'aqueduc et d'eaux usées du mois de décembre 2021.

8.2 Demande de permis de lotissement sur l'avenue Sylvie – Frais de parcs et terrains de jeux

11-01-22 **SUR PROPOSITION** du conseiller M. Jean Grégoire et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Édith Loyer, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de prendre la portion des frais de parcs et de terrains de jeux en argent au montant de 646.11\$ suite à la demande de permis de lotissement pour le lot 5 962 504.

ADOPTÉE

8.3 Demande de permis de lotissement sur le rang Balbec – Frais de parcs et terrains de jeux

12-01-22 **SUR PROPOSITION** de la conseillère Mme Sylvie Roberge et **APPUYÉE** par le conseiller M. Marc-André Bourbonnais, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de prendre la portion des frais de parcs et de terrains de jeux en argent au montant de 2 330.00\$ suite à la demande de permis de lotissement pour le lot 5 961 843.

ADOPTÉE

8.4 Demande de permis de lotissement sur l'avenue des Pins – Frais de parcs et terrains de jeux

13-01-22 **SUR PROPOSITION** du conseiller M. Jean Grégoire et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Édith Loyer, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de prendre la portion des frais de parcs et de terrains de jeux en argent au montant de 519.90\$ suite à la demande de permis de lotissement du 10 janvier 2022.

ADOPTÉE

8.5 Stratégie municipale d'économie d'eau potable – Dépôt du rapport 2020 sur la gestion de l'eau potable

Dépôt La directrice générale/greffière-trésorière dépose le rapport 2020 sur la gestion de l'eau potable dans le cadre du Bilan 2020 de la Stratégie municipale d'économie d'eau potable et approuvé par le MAMH le 17 décembre 2021.

8.6 Adoption du règlement #650-2021 - Règlement relatif à l'installation, l'utilisation et la prise en charge de l'entretien des systèmes de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet sur le territoire de la municipalité de Sainte-Béatrix

14-01-22

SUR PROPOSITION du conseiller M. Denis Ayotte et **APPUYÉE** par le conseiller M. Marc-André Bourbonnais, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement #650-2021 - Règlement relatif à l'installation, l'utilisation et la prise en charge de l'entretien des systèmes de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet sur le territoire de la municipalité de Sainte-Béatrix.

ADOPTÉE

Mme Édith Loyer se retire.

8.7 Adoption du règlement #651-2021 - Règlement relatif à l'implantation d'une garderie de type Centre de la Petite Enfance dans le bâtiment situé au 1124 rang Sainte-Cécile

15-01-22

SUR PROPOSITION du conseiller M. Jean Grégoire et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Sylvie Roberge, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement #651-2021 - Règlement relatif à l'implantation d'une garderie de type Centre de la Petite Enfance dans le bâtiment situé au 1124 rang Sainte-Cécile.

ADOPTÉE

Mme Édith Loyer réintègre son siège.

8.8 Avis de motion et dépôt du projet de règlement #652-2022 - Modifiant le règlement #561-2014 constituant un comité consultatif d'urbanisme afin de modifier la durée du mandat des membres

Avis de motion et dépôt

Le conseiller M. Marc-André Bourbonnais donne avis de motion et dépose le projet de règlement #652-2022 modifiant le règlement #561-2014 constituant un comité consultatif d'urbanisme afin de modifier la durée du mandat des membres.

8.9 Demande de changement de règlement #526-2012 - Location court terme

16-01-22

SUR PROPOSITION du conseiller M. Jean Grégoire et **APPUYÉE** par le conseiller M. Denis Ayotte, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de débiter les démarches de modification du règlement de zonage 526-2012 à l'article 3.1.1 pour y ajouter la zone V-301 afin d'éventuellement y permettre la location court terme lorsque le processus de modification sera terminé.

ADOPTÉE

9- Culture et loisirs

9.1 CREVALE - Contribution annuelle pour la certification Oser-Jeunes

17-01-22

SUR PROPOSITION du conseiller M. Marc-André Bourbonnais et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Édith Loyer, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de payer notre contribution annuelle pour la certification OSER-JEUNES pour 2021-2022 (octobre à septembre) au montant total de 50.00\$.

ADOPTÉE

9.2 Les installations sportives AGORA - Autorisation de paiement de facture pour tapis en caoutchouc 658.01 \$ à prendre dans le fonds de la ruralité

18-01-22

SUR PROPOSITION du conseiller M. Marc-André Bourbonnais et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Édith Loyer, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement à Les installations sportives AGORA au montant de 658.01 \$ et de prendre l'argent dans le fonds de la ruralité.

ADOPTÉE

10- Période de questions

Le maire répond aux questions des citoyens.

11- Levée de la séance en visioconférence

L'ordre du jour étant épuisé.

19-01-22

SUR PROPOSITION du conseiller M. Jean Grégoire et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Sylvie Roberge, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever l'assemblée en visioconférence à 20h18.

ADOPTÉE

Je, Daniel Arbour, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la directrice générale/greffière-trésorière de mon refus de les approuver conformément à l'article 55.3 L.C.V

Daniel Arbour
Maire

Mélissa Charette
Directrice générale et greffière-trésorière